

26 jan 2016 -13:27

Articles parus dans Het Laatste Nieuws et La DH : clarification de la VSSE

La Sûreté de l'Etat (VSSE) a pris connaissance des informations parues ce 26 janvier 2016 dans les journaux Het Laatste Nieuws et La DH. Le service souhaite clarifier les informations et replacer les choses dans leur contexte.

Tout d'abord, il est important de rappeler qu'en 2012, le contexte géopolitique et sécuritaire n'était pas celui que nous connaissons aujourd'hui. Ainsi, il n'était à l'époque pas encore question des départs massifs vers la Syrie ni de l'ampleur de l'Etat Islamique (EI) connue actuellement. Les départs observés à l'époque concernaient principalement la Somalie.

Dans le cadre de ses missions, la VSSE a envoyé des informations au Procureur fédéral en 2012. Plus précisément, il s'agit d'une note datée du 17 avril 2012 concernant les activités de Khalid Zerkani. Gelel Attar apparaît, en effet, également dans ce dossier, qui sera mis à l'instruction et qui sera alimenté par les différents services belges impliqués. Il est à noter que, depuis longtemps, des concertations régulières ont lieu entre les partenaires belges impliqués concernant les différentes personnes impliquées dans ces dossiers.

Ce dossier a notamment abouti à la condamnation du recruteur Khalid Zerkani, le 29 juillet 2015, à 12 ans de prison.

Notre service n'a plus de trace de la présence de Gelel Attar en Belgique depuis trois ans. Ce dernier est parti en Syrie en compagnie de Chakib Akrouh, avant de s'établir au Maroc où il a été arrêté il y a quelques jours. Outre ce lien avec Chakib Akrouh, la VSSE ne peut pas, sur base d'informations propres, établir de lien avec les attentats du 13 novembre 2015 à Paris.

Les services de renseignement ont donc rempli leur mission. En effet, ils ont partagé des informations importantes avec leurs partenaires et les autorités compétentes. La mission de la VSSE - qui n'est pas un service de police - est d'informer les autorités politiques et judiciaires. Ces informations ont d'ailleurs permis d'éviter que d'autres attentats soient commis en Belgique.

Khalid Zerkani a été un personnage clé dans le recrutement de jeunes pour la Syrie. Il connaissait beaucoup de gens et il est donc possible, qu'à l'avenir, d'autres "liens" entre diverses personnes apparaissent. Il est également possible, comme déjà indiqué par d'autres, que quelques personnes de retour de Syrie aient l'intention, à un moment ou un autre, de mener des actions.

Le suivi des *Foreign Terrorists Fighters* (FTF) est important pour les services de renseignement. Ceci représente une tâche complexe et demande la collaboration de chaque instance concernée. A ce jour, les services ne disposent pas encore de tous les dispositifs qui permettraient un suivi plus efficace de ceux-ci, notamment au niveau international (PNR, etc).

Enfin, la VSSE comprend qu'au vu des enquêtes en cours et des menaces potentielles, beaucoup d'informations soient diffusées ici et là. Celles-ci sont souvent partielles. Nous souhaitons également attirer l'attention sur le fait que celles-ci peuvent mettre en danger le travail des services concernés et les enquêtes judiciaires en cours.

La VSSE ne compte pas faire d'autre commentaire concernant les dossiers en cours concernant le contre-terrorisme.

Sûreté de l'Etat (VSSE)
Boulevard du Roi Albert 6
1000 Bruxelles
Belgique
02 205 62 11
<http://justice.belgium.be>

Contact VSSE
Service de communication
02 205 62 11
info@vsse.be